Do.Ri.F. Università
Repères-Dorif
autour du français: langues, cultures et plurilinguisme

29

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

Patrick CHARAUDEAU

En temps de crises sociales
Des manipulations volontaires ?

Patrick Charaudeau
Université Sorbonne Paris Nord
CNRS-Cerlis-Paris-Cité
patrick.charaudeau@free.fr

Abstract

In each period of social crisis, questions rise not only about its voluntariness, but also, if this is not the case, about its manipulation by social actors. Hence, it is important to study all the forces that are implied and to discuss the effects of this confrontation. A pandemic is a speech event from two points of view. The first one deals with *discourses* which are spread in the public sphere, coming from different political, scientific and media actors. The second one concerns *paroles de rencontre*, speeches shared with another person, greetings, politeness, and discussions about events. Starting from these presuppositions, it is possible to establish a cartography of discourses in time of health crisis by describing *domaines de parole*, *actors* who carry them, *questions* dealing with public debates, *types of dominant discourses* which occur in the social sphere. This study will present some examples belonging to the French context. At the end of this

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

différents acteurs politiques, scientifiques et médiatiques ; par les *paroles de rencontre*, d'abordage de l'autre, de salutations, de politesse, et de commentaire des événements. À partir de ces présupposés, on peut essayer d'établir une cartographie des discours en temps de crise sanitaire en décrivant les *domaines de parole,* les *acteurs* qui en sont les porteurs, les *questions* qui font l'objet de débats publics, les *types de discours dominants* qui se font entendre dans l'espace social. J'en donnerai ici quelques exemples dans le contexte français. Au terme d'une telle exploration, on montre comment toute grande crise sociale engendre parallèlement d'autres types de crise, principalement, une crise du *savoir* dans la relation entre la population et les instances scientifiques, et une crise de *confiance* de la population vis-à-vis du pouvoir politique.

Introduction

Dans tous les moments de crise sociale, la question se pose de savoir si celle-ci, lorsqu'elle n'est pas provoquée volontairement, peut être l'objet de manipulations par certains acteurs de la société. Il convient donc d'examiner quelles sont les forces qui s'affrontent et de s'interroger sur les effets que provoquent ces affrontements.

Tout d'abord, il faut considérer qu'une pandémie est un événement mondial qui s'inscrit dans l'histoire des crises sanitaires qui ont émaillé le monde. Rappelons-nous que celle-ci, qui est présentée comme inédite, s'inscrit dans une série qu'a connue l'Europe, comme la *peste noire* (1349) qui a tué près du tiers de la population européenne, la *tuberculose* (1880) qui chaque année tuait 100.000 personnes, le *choléra* qui tua, deux fois en une seule année (1832 et 1854), plus de 200.000 des 30 millions de Français de l'époque ; la grippe espagnole (1918), autre pandémie après la première guerre mondiale qui tua près de 100 millions de personnes en 1918. Il n'est donc pas justifié de déclarer : « la France traverse aujourd'hui la plus grande crise sanitaire de son histoire »[1].

Ensuite, il faut souligner qu'une pandémie, pour ce qui est de son effet, de sa gestion et de sa signification, dépend du contexte socio-culturel dans lequel se répand l'épidémie, et que la façon dont est ressentie la crise, les mesures prises par les gouvernants et les façons de réagir des populations diffèrent selon les conditions de vie des sociétés : les rapports que les populations entretiennent avec l'autorité, le mode de fonctionnement du pouvoir politique, les imaginaires en rapport avec la liberté, le savoir, la science, la loi. L'apparition subite d'une épidémie, dans un pays qui ne s'y est pas préparé, désorganise profondément les relations sociales aussi bien dans le monde du travail, de la gouvernance politique, que dans les relations interpersonnelles, jusque dans la cellule familiale : « Il n'est guère d'espaces de sociabilité, de l'échelle de la nation à celle du foyer qui n'aient été atrophiés par les mesures prophylactiques » (DUFOUR 2021 : 141).

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

d'information classiques (presse, radio, télévision), mais également, dans notre postmodernité, par l'activité des réseaux sociaux numériques porteurs d'une parole civile et citoyenne qui, à la fois, témoigne d'un état d'esprit de la population, et trouble, voire déforme, l'information en polémisant le débat. J'en donnerai ici quelques exemples dans le contexte français, pour montrer les divers domaines qui doivent être analysés.

1. Les domaines de parole et les acteurs sociaux

S'agissant des discours à propos de la pandémie, on voit se confronter quatre domaines de parole : le domaine de la parole *politique*, le domaine de la parole *scientifique*, le domaine de la parole *médiatique*, le domaine de la parole *citoyenne*. À l'intérieur de chacun de ces domaines se jouent des rapports de force entre les acteurs de la gouvernance politique, les savoirs des experts, et les réactions citoyennes, le tout colporté par les médias.

1.1. Le domaine de la « parole politique »

La composition de ce domaine dépend de l'organisation constitutionnelle de chaque pays. On envisagera ici l'organisation française, en prenant en compte : le chef de l'État qui oriente la politique ; le Premier ministre qui met en œuvre la politique ; le ministre de la Santé qui apporte des explications techniques ; le porte-parole du gouvernement, chargé de justifier les décisions ; les Parlements en charge de la législation ; le Conseil constitutionnel dont le rôle consiste à valider ou invalider l'acte législatif. Il convient d'étudier la façon dont se répartissent les discours entre ces différents acteurs de l'instance de pouvoir.

Le Président de la République, au terme de la Constitution française, définit et oriente l'action politique, et s'adresse directement au peuple. Sa parole est « déclarative » au nom de certaines valeurs : le *sentiment nationaliste*, car il faut souder la nation en glorifiant ses héros :

> *Je tiens avant toute chose à exprimer ce soir la reconnaissance de la Nation à ces héros en blouse blanche, ces milliers de femmes et d'hommes admirables qui n'ont d'autre boussole que le soin, d'autre préoccupation que l'humain, notre bien-être, notre vie, tout simplement[2] ;*

la *confiance*, en s'appuyant sur le savoir scientifique : « Un principe nous guide pour définir nos actions, il nous guide depuis le début pour anticiper cette crise puis pour la gérer depuis plusieurs semaines et il doit continuer de le faire : c'est la confiance dans la science[3] » ; l'*appel au combat*, afin de faire accepter par

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

vigueur à partir du week-end du 6 mars[6] ». C'est alors que *le ministre de la Santé* entre en scène pour expliquer les raisons techniques (lui-même est neurologue) qui justifient les décisions prises et les mesures annoncées. Il s'adresse principalement aux responsables des institutions. Sa parole est « argumentative » s'appuyant sur des arguments de preuve : « On a testé l'espace numérique de santé à l'échelle territoriale avec de bons résultats[7] ».

Le porte-parole du gouvernement s'adresse plus particulièrement aux journalistes dans des conférences de presse. Il apporte des précisions et justifie toutes les décisions prises face aux questions critiques des organes d'information. Sa parole est de « justification » (plus politique que technique) afin de montrer la *cohérence* du discours gouvernemental et de *rassurer* les populations : « Il s'agit avant tout d'être transparent moi c'est ma responsabilité en tant que porte-parole du gouvernement, j'essaie d'être transparent, de communiquer les informations dont on dispose[8] » ; « Comment est-ce qu'on arrive à convaincre davantage de Français qui ne sont pas vaccinés de se faire vacciner ? Pour moi, il y a trois pistes : simplifier, convaincre, et peut-être inciter[9] ».

Les Parlements sont le lieu de discussion des projets de loi où peuvent s'exprimer les oppositions. La parole est ici de « critique » et d'« interpellation » du gouvernement, de façon différente selon les tendances partisanes, et parfois dans la confusion :

> *Durant toute la séance, l'opposition, tous bords confondus, a tiré à boulets rouge sur l'exécutif. Dès les premières minutes de l'intervention du Premier ministre, des huées ont retenti à droite comme à gauche de l'hémicycle, et tous les groupes ont décidé de boycotter le vote dénonçant une 'mascarade' […].[10]*

En dernier recours, se trouve *le Conseil constitutionnel* comme garant des libertés face au danger de mesures trop coercitives, et protecteur du bien public. Sa parole est « juridique » tout en tenant compte du contexte social : « Il résulte de tout ce qui précède que la loi déférée a été adoptée selon une procédure conforme à la Constitution[11] ».

Toutes ces prises de parole se font par le truchement de la conférence de presse, de déclarations par voie des médias, mais aussi par l'usage de Twitter. Ces actes de communication doivent satisfaire plusieurs fonctions : (i) une fonction de *régulation* d'abord, puisqu'il s'agit de gérer globalement une situation médicale d'ordre pandémique (capacité d'accueil hospitalier) ; (ii) une fonction de *prédiction* qui débouche sur la préconisation d'un « devoir-faire » (mesures de précaution) ; (iii) une fonction *normative* pour créer un imaginaire collectif de coopération qui renforce sa légitimité. En effet, le pouvoir exécutif doit se présenter comme le garant et le porte-voix d'un État-providence, afin de rendre « acceptables » toute une série de restrictions de liberté.

1.2. Le domaine de la « parole scientifique »

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

épidémiologistes, spécialistes des nouvelles technologies, vétérinaires, virologues. Son rôle est d'aide à la décision, et il s'adresse principalement au gouvernement. Il rend des avis sur l'état de la catastrophe sanitaire, les connaissances scientifiques qui s'y rapportent et les mesures propres à y mettre un terme, ainsi que sur la durée de leur application. Sa parole est donc de « référence scientifique » mais entachée de doute du fait qu'il a été mis en place par la puissance publique et que ses avis s'adressent prioritairement aux instances de pouvoir.

En dehors du Conseil, divers *spécialistes* interviennent dans les médias, soit lors d'interviews ou de débats dans les radios ou les chaînes de télévision, soit par des tribunes dans la presse écrite. Trois discours s'entrecroisent : (i) un *discours scientifique* spécialisé de chercheurs, dans les divers domaines de la bioscience (épidémiologie, virologie, infectiologie, etc.), et des sciences sociales (anthropologie, sociologie, psychologie, psychiatrie) ; (ii) un *discours d'expérience médicale* qui témoigne de la situation de santé du terrain par les médecins et divers organismes de santé ; (iii) un *discours de réflexion philosophique* pour tenter de donner un sens à la pandémie et à ses effets. La superposition et l'entrecroisement de ces discours, plus ou moins vulgarisants, ont provoqué des débats et mis en évidence des dissensions entre médecins et spécialistes opposant l'expérience humaine au savoir savant, le tout mis en musique par les médias et ses exigences dramatisantes.

1.3. Le domaine de la « parole médiatique »

Ce domaine se compose des divers supports des médias d'information, dits traditionnels, qu'il convient d'étudier dans leurs différentes rubriques : la radio, avec les bulletins d'information, les interviews, et les témoignages des auditeurs ; la télévision, avec les Journaux télévisés, les commentaires des journalistes et des experts sélectionnés par les chaînes, et l'organisation de débats à chaud ; la presse écrite, avec les Unes et titres de journaux, les articles, les chroniques (y compris les humoristiques) et les tribunes. Ces médias font état d'*enquêtes* strictement journalistiques (non scientifiques), de *reportages* journalistiques, et rapportent divers *sondages* sur l'état d'esprit des citoyens. Cette parole des médias navigue toujours entre exigence de sérieux à des fins de *crédibilité*, et mise en scène dramatisante à des fins de *captation* (CHARAUDEAU 2011). Mais on remarquera également, que dans divers programmes médiatiques et sur les réseaux fleurissent les néologismes et des commentaires humoristiques qui peuvent avoir pour effet de contrecarrer la morosité ambiante, et d'évacuer, en exagérant, ce qui nous habite et angoisse : « La covidiotie, les apéros-zoom, voilà qui permet de prendre de la distance[12] ».

1.4. Le domaine de la « parole citoyenne »

Ce domaine se compose des différentes formes d'expression et de diffusion des réactions des individus composant la société civile et citoyenne. Pour l'étudier, il s'agit donc d'établir un corpus composé : d'un recueil des opinions à l'aide d'interviews de rue auxquelles procèdent les médias, lors des bulletins d'information ; de la publication du courrier des lecteurs dans les magazines ; de la publicisation des sondages par la presse qui témoignent d'un état d'esprit

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

les propagateurs du typhus, les immigrés, responsables du choléra, les homosexuels, propagateurs du sida ; et aujourd'hui, les Chinois, soupçonnés d'être à l'origine du Covid, et la mondialisation pour cause de pandémie. On y a détecté aussi un discours d'appel à un sauveur sous diverses figures, de Jésus, de la Vierge, ou de quelques gourous.

2. Les questions en débat

La pandémie a enclenché de multiples controverses où se sont affrontés divers arguments autour de l'origine du virus, la manière de faire face à la pandémie et les méthodes thérapeutiques adéquates. Ces controverses se sont caractérisées par une grande confusion entre arguments *ad rem* portant sur les faits, et *ad personam* portant sur les auteurs des discours. De plus, dans ces débats, se sont ajoutés divers acteurs non spécialistes ajoutant à la confusion : des individus de la société civile donnant un avis personnel, jugeant et parfois prenant parti ; des politiques qui, contre la parole gouvernementale rassurante, soulèvent de multiples interrogations et instrumentalisent les peurs alimentant des rumeurs et des fantasmes de complot. Pour analyser ces controverses, il faut en déterminer les *problématiques,* les *positionnements* et les *argumentations de preuve* (CHARAUDEAU 2017). Voici des exemples de controverses qui eurent lieu en France.

2.1. L'origine du virus : *recherche de la cause et des coupables*

Les problématiques : (i) s'agit-il d'une *zoonose* (de l'animal-chauve-souris à l'homme), d'un *accident de laboratoire* ou d'un *hôte intermédiaire* ? ; (ii) à quelle *date* le virus a-t-il commencé à circuler ? ; (iii) quels *agents infectieux* étaient conservés dans les congélateurs de l'Institut de virologie de Wuhan ? (iv) y a-t-il eu des *manipulations* dangereuses ou une fuite de laboratoire ?

Les positionnements : (i) des soutiens de Donald Trump (évangéliques), pour qui, c'est « un châtiment de Dieu dont seul Jésus pourra nous sauver » ; (ii) des scientifiques qui appellent à ne négliger aucune piste ; (iii) des revues scientifiques spécialisées et des revues de vulgarisation ; (iv) des individus, férus d'informatique, qui alimentent les réseaux sociaux d'informations aussi vraies que fausses.

Les stratégies argumentatives. On a pu repérer, entre autres choses, une lutte entre les discours *d'autorité scientifique* et *d'autorité politique*. On retrouve là un problème discuté depuis l'Antiquité, la question de savoir quel est le poids du savoir savant spécialisé dans la gouvernance des États. C'est une question de légitimité et de pouvoir. Les controverses scientifiques contemporaines semblent mettre en cause les formes modernes de l'autorité épistémo-politique. D'autant plus qu'il y a des controverses à l'intérieur même du monde scientifique. Il se peut que ce soit la marque de notre modernité : à la fois, une montée en puissance du scepticisme envers la « technoscience », qui se transforme parfois en complotisme, et une contestation profonde de l'hégémonie du libéralisme

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

Les avis scientifiques : ils ont été nombreux à expliquer que l'hydroxychloroquine n'avait pas fait la preuve de son efficacité. L'AFP a vérifié plusieurs fausses informations autour de cette molécule : les preuves du professeur Raoult se basent sur de trop petits groupes de patients, et de plus, il n'y a pas de groupe témoin ; des études randomisées (méthode la plus fiable) ont démontré que l'hydroxychloroquine n'était pas efficace contre le Covid-19 (Recovery-GB, Hycovid-FR, Solidarity-OMS) ; un comité d'experts internationaux de l'OMS a conclu (le 02/03/2021) que l'hydroxychloroquine ne doit pas être utilisée comme traitement préventif pour les personnes qui ne sont pas atteintes du Covid.

Les avis partisans et les interférences politiques. Il s'agit d'étudier la guerre clandestine que se sont livrés les laboratoires de divers pays (allemand, français, américain, chinois), et, conjointement, les rapports géopolitiques entre Europe et États-Unis (conflits d'intérêts et corruption des experts). Il faut également étudier comment les supporteurs de différents partis politiques, et dans divers pays (Trump, Bolsonaro), sont intervenus dans le débat public. En France, par exemple, les *pro-Raoult* en ont profité pour tenir un discours critique sur l'économie politique du libéralisme, opposant le « peuple » aux « élites ». Didier Raoult devient de ce fait, pour certains, une sorte de héros populaire qui veut sauver le peuple de la pandémie, en lutte contre l'*establishment* parisien, les milliardaires, les propriétaires de l'industrie pharmaceutique et les médias. Les anti-Raoult (médecins, chercheurs, journalistes spécialisés), quant à eux, mettent en cause la validité des affirmations de Didier Raoult, en mobilisant des arguments de type scientifique et technique, mélangés avec des stigmatisations de la personne (« charlatan », « fraude », « crédibilité », « tromper », « ego »).

À côté d'eux, on trouve également des politiques, des éditorialistes et des personnalités bien intégrées dans les sphères du pouvoir, qui sont soupçonnés par les pro-Raoult d'être à la solde du gouvernement français et de l'industrie pharmaceutique. Cela a constitué ce que l'on a appelé une « sphère complotiste antiscience ». Mais, indépendamment des faiblesses de cette argumentation, il s'agit aussi d'une critique de l'économie politique du libéralisme et de ses impasses (creusement des inégalités, opacité du pouvoir, faiblesse démocratique, concentration économique).

2.3. Le pouvoir de l'« *Artemisia annua* »

Résumé. Un naturopathe belge décrit un breuvage malgache à base d'*Artemisia* comme un « remède simple » au Covid-19. De nombreux messages sur les réseaux sociaux présentent cette plante comme un potentiel remède voire un traitement préventif contre le Covid-19. Dès mars 2020, le président malgache Andry Rajoelina avait introduit le « Covid organique », un breuvage à base d'*Artemisia*, pour prévenir et guérir le Covid. En mai 2020, l'OMS reconnaissait les plantes médicinales, « *telles que l'Artemisia annua »,* comme « *des traitements possibles de la Covid-19 »,* mais invitait à la prudence. Le 24 juin, l'Institut Max Planck de Potsdam, en Allemagne, annonce que des extraits d'*Artemisia* séchés se sont révélés efficaces, en laboratoire, pour lutter contre le virus Covid-19. Mais le directeur de l'institut, Peter Seeberger, déclare :

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

2.4. Le rôle protecteur de la nicotine

Résumé. On trouve moins de fumeurs parmi les malades du Covid-19 que dans la population générale. À partir de ce constat a été émise l'hypothèse que la nicotine avait un rôle protecteur, ce qui a été étayé par les *Comptes Rendus de Biologie de l'Académie des sciences :* « L'hypothèse est que la nicotine, en se fixant sur le récepteur cellulaire utilisé par le coronavirus, l'empêche ou le retient de s'y fixer *et donc de pénétrer dans les cellules et de se propager dans l'organisme* » (Pr Jean-Pierre Changeux)[14].

Contre-indication. Mais à cela se heurtent les autres effets nocifs du tabac : « Si la nicotine ralentissait la pénétration du virus dans le corps, ce bénéfice sur la santé serait complètement annihilé par les effets toxiques du tabac[15] ». N'oublions pas que « [l]a cigarette fait 200 morts par jour en France, elle n'est pas une solution thérapeutique[16] *». L'enjeu* est ici celui que l'on nomme le « calcul risque » : du mal pour un bien.

2.5. Libertés et contraintes

A été soulevé le problème de la réduction des libertés dans une démocratie : question juridico-politique. Cela conduit à une réflexion sur le rôle d'un État protecteur. Si l'État doit protéger, ce doit être en respectant la souveraineté de la représentation populaire à travers les Parlements. Or, bien souvent ces conditions n'ont pas été respectées. D'où des discussions entre les partisans des régimes libéraux, à droite, qui ne veulent pas de mesures coercitives, et ceux, à gauche, qui veulent un État fort, protecteur. Il en a été particulièrement question au moment de la loi sur l'« État d'urgence sanitaire ».

Sur ce débat s'est greffé un autre débat plus moral, celui-ci, entre ceux qui refusent que tout le monde marche au même pas, et ceux qui veulent que l'on sanctionne les déviants, les irresponsables, les provocateurs et les insouciants (des fêtes clandestines ont été dénoncées par le voisinage). Certains ont même soutenus que la pandémie n'était qu'une construction sociale et que la vie biologique ne méritait pas le sacrifice de nos libertés.

2.6. Vaccination et liberté de choix

Voici un résumé des arguments et contre-arguments qu'il conviendrait d'étudier de près (MUELLER 2021 : en ligne) :

- *Argument* : « La technologie des vaccins à ARNm est trop récente et la mise sur le marché a été trop rapide. »
  Réponse : « La technologie des vaccins (ARNm) ne date pas d'aujourd'hui. Elle a été développée depuis plus de vingt ans contre diverses maladies.

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

- *Argument* : **«** Des personnes vaccinées tombent quand même malades de la Covid… **»**
  Réponse : « Oui, et c'est normal, car les vaccins ne protègent pas à 100 % (80 %). Mais le bénéfice est particulièrement important contre les formes graves. »

- *Argument* : **«** On ne sait pas si les vaccins sont efficaces pour limiter la transmission du virus.**»**
  Réponse : « Une personne vaccinée avec ARNm transmet deux fois moins qu'une personne non-vaccinée. Une personne vaccinée sera infectée beaucoup plus rarement. »

- *Argument* : **«** La maladie ne concerne que des personnes vulnérables… **»**
  Réponse : « Passé 40-50 ans, même sans comorbidité, le risque d'une forme grave n'est pas négligeable. Même de jeunes adultes et des enfants sans maladie sous-jacente ont fait des formes graves. Mais les vaccinés font moins circuler le virus. »

- *Argument* : **«** Je préfère attendre et voir ce qui se passe… **»**
  Réponse. « Avec le risque d'une augmentation en automne-hiver, et certaine probabilité d'hospitalisations du fait de la contamination des non vaccinés. »

- *Argument* : « Au lieu de vacciner, il faut augmenter les investissements dans l'hôpital public. »
  Réponse : « L'un n'empêche pas l'autre. Il s'agit d'un acte de solidarité, de santé publique et de soulagement des équipes de soin. »

2.7. L'obligation du *Passe sanitaire* (liberté, refus, manifestations)

Résumé des arguments :

- « Dans une société démocratique, on ne peut accepter de se faire contrôler par des concitoyens, comme le personnel des magasins, des restaurants, des entreprises ».
- « Une telle obligation ne laisse pas de choix : c'est attentatoire à nos libertés. »
- « Il y a un risque de glissement d'une loi particulière circonstancielle à une loi générale qui nous fait aller vers une société du contrôle généralisé : on passerait de l'exception à la norme. »

Réponses :

- « Il faut choisir entre deux inconvénients : soit le passe sanitaire, soit le couvre-feu avec la fermeture de tous les lieux publics. »

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

3. Les discours

À l'intérieur de ce cadre, il faut tenter de décrire les caractéristiques discursives des différentes déclarations politiques, des récits médiatiques qui les prennent en relais et les commentent, et des débats. On peut voir se dégager quelques types de discours dominants, parmi lesquels : un *discours de victimisation*, un *discours d'héroïsation*, un discours de *critique-justification.*

3.1. Discours de « victimisation »

C'est le discours le plus dominant qui a été porté aussi bien par les dirigeants politiques que par les médias et les citoyens. Le « discours de victimisation » repose sur quatre piliers : (i) la *menace* d'un danger qui entraîne risque de souffrance, état de peur et d'angoisse ; (ii) il est *provoqué* de manière directe ou indirecte par les dirigeants qui décrivent la menace sous couvert d'autorité et de responsabilité ; (iii) il est *exposé* et entretenu par les médias à travers des statistiques, des explications et des témoignages, sous forme dramatisante ; (iv) il est *relayé* par les citoyens sous forme de témoignage plus ou moins paranoïde et parfois de délation.

Ce discours de victimisation est soutenu par la description de *peurs*. Il y a divers types de peur, mais dans le cadre de cette pandémie, ce sont les peurs « apocalyptiques » (d'autres les appellent « anthropocènes ») qui prédominent : peurs par *incertitude* de ne pas savoir qui est cet ennemi, ce monstre, tapi dans l'ombre, et nous menace, et de ne pas savoir quand, ni où, il nous agressera. Cette peur est liée à l'aléatoire du « *Ça peut arriver* ». Peur par *fatalisme* : c'est le cas de l'apparition des *catastrophes naturelles* contre lesquelles on ne peut rien. Cette fatalité peut être profane ou divine. Dans ce dernier cas, elle peut être vue comme le châtiment que Dieu envoie aux êtres humains pour leurs péchés avec la perspective de l'Apocalypse. Et, en conséquence, elle doit inciter les pécheurs à se tourner vers Dieu et à se confier à sa protection : « Le Messie arrive ! » chantaient les Évangéliques qui soutenaient Donald Trump. Ces discours de menace s'accompagnent d'un discours de dramatisation destiné, en même temps, à appeler à la solidarité de la société civile :

> *Nous sommes en guerre sanitaire. Certes, nous ne luttons ni contre une armée, ni contre une autre Nation. Mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, qui progresse. Et cela requiert notre mobilisation générale, face à l'accélération de la pandémie.[17]*

3.2. Discours de « délation » vs discours d'« héroïsation »

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

Mais il y a eu, en contrepartie de la délation, un discours d'*héroïsation* qui valorise ce que l'on a appelé les « petites gens », les petits travailleurs et travailleuses du quotidien (infirmières, livreurs, postiers, ambulanciers), ces héros de « première ligne » que l'on a applaudis tous les jours, à 20h. Un moment où la société moderne, dite individualiste, fait front commun et se montre solidaire. La compassion tient lieu ici d'expiation, sert à conjurer les forces obscures.

Conclusion

Au terme d'une telle exploration, on est en mesure de constater que le genre « crise sanitaire », et plus généralement toute grande crise sociale, engendre parallèlement deux autres types de crise : une crise du *savoir* dans la relation entre la population et les instances scientifiques, et une crise de *confiance* de la population vis-à-vis du pouvoir politique. Il est donc bien difficile de dire qui manipule qui, parce que les acteurs sociaux sont dominés par des émotions collectives non parfaitement contrôlables. La crise sanitaire est une crise épidémiologique, médicale et, indissociablement, une crise politique, une crise de gouvernement, une crise sociale. À côté d'approches cliniques et épidémiologiques, elle relève d'une double théorie du politique (pouvoir, violence, contrainte) et du gouvernement (structure de l'État, comportement des gouvernants). Les discours qui sont produits dans cette situation tendent à chercher des responsables même quand il s'agit de catastrophes dites naturelles : les crises sanitaires ont toujours provoqué des haines, et la recherche du bouc émissaire, parce qu'il offre une explication rationnelle à l'angoisse. On retrouve là le mythe du complot comme un mythe inversé, capable d'absorber et d'expliquer toutes les sortes de menaces, menaces politiques, économiques, technologiques, biologiques, dont la durée illustre ce que Roland Barthes appelle « le pouvoir majeur du mythe : sa récurrence » (BARTHES 1957 : 243). Phobie d'autant plus dangereuse qu'elle est plus durable, et par là plus difficile, et peut-être même impossible, à jamais extirper.

Michel Foucault aurait-il eu raison ? Nos sociétés démocratiques et libérales nourriraient-elles le secret désir de contrôler, de surveiller leurs populations d'une manière absolue, sous l'autorité d'un gouvernement doté de pouvoirs absolus, les Parlements, le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel étant devenus de simples chambres d'enregistrement, tétanisés qu'ils sont par l'urgence ? Serait-ce le « biopouvoir » qui s'impose sous couvert de « bio-légitimité » ? Il semble que notre XXI^{ème} siècle hérite, malgré toute sa modernité et sa technologie, des peurs du XX^{ème} siècle. Après les guerres, oubliées, voilà les *peurs apocalyptiques*. Celles des catastrophes naturelles, de la biologie, du réchauffement climatique, des pesticides qui polluent, des virus (monstres froids et invisibles) qui provoquent les pandémies. Cela change considérablement la grammaire des interactions sociales qui se réorganisent autour de la mise à distance de l'autre, l'autre considéré comme une menace potentielle. Il s'ensuit une *crise du savoir* devant l'incertitude des événements imprévisibles, et une information médiatique faite de récits dramatisants et répétitifs qui créent un monde obsessionnel, un monde de débats contradictoires et confus, constitués d'experts et de statistiques qui tiennent lieu de vérité, les vérités d'un jour devenant les erreurs du lendemain, les certitudes d'hier laissant place aux doutes et aux hypothèses des semaines d'après. Et cette crise du savoir en entraîne une autre, la crise de la *confiance démocratique* devant l'incapacité des politiques à faire face aux événements ; cette dernière crise provoque individualisme, repli sur soi et défiance démocratique. Quelle voie nouvelle pour la sortie de ces

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

CHARAUDEAU, Patrick, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours, Bruxelles*, De Boeck, 2011 [2005].

CHARAUDEAU, Patrick, *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas, 2017.

DUFOUR, Stéphane, « De la distanciation sociale à la déliaison religieuse », in LARDELLIER, Pascal (éd.), *Rites et civilités à l'épreuve de la Covid. Ritualiser et déritualiser en sociétés (post)confinées*, Rome, Aracne, 2021, p. 141-159.

LE BRETON, David, « Les ritualités du contact en temps de covid-19 », in LARDELLIER, Pascal (éd.), *Rites et civilités à l'épreuve de la Covid. Ritualiser et déritualiser en sociétés (post)confinées*, Rome, Aracne, 2021, p. 39-57.

MUELLER, Judith, « Que répondre à ceux qui hésitent à se faire vacciner contre la Covid-19 ? », *The Conversation*, 9 août 2021, https://theconversation.com/que-repondre-a-ceux-qui-hesitent-a-se-faire-vacciner-contre-la-covid-19-153131 (consulté le 31/01/2024).

---

[1] Tribune de 59 réanimateurs, *Le Monde* du 28 mars 2020.

[2] Déclaration télévisée du Président de la République, le 16 mars 2020, https://ao.ambafrance.org/ALLOCUTION-DU-PRESIDENT-DE-LA-REPUBLIQUE-SUR-LE-CORONAVIRUS-COVID19.

[3] Ibidem.

[4] Ibidem.

[5] Ibidem.

[6] https://www.lyoncapitale.fr/actualite/coronavirus-a-lyon-degradation-de-la-situation-le-rhone-place-en-surveillance-renforcee.

[7] https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/lespace-de-sante-numerique-sera-deploye-pour-tous-le-1er-janvier-annonce-olivier-veran-1356150.

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

[11] https://www.conseil-constitutionnel.fr.

[12] https://www.telerama.fr/debats-reportages/quand-le-covid-declenche-une-epidemie-de-nouveaux-mots-6861765.php.

[13] https://factuel.afp.com/ce-jour-lefficacite-de-lartemisia-contre-le-covid-19-nest-pas-prouvee-scientifiquement.

[14] Voir : *Comptes Rendus de Biologie de l'Académie des sciences,* https://comptes-rendus.academie-sciences.fr/biologies/.

[15] https://www.vegetol.fr/e-liquide-naturel-francais-sans-pg-sans-arome-sans-vg-vegetol-covid-19-la-nicotine-pourrait-avoir-un-role-protecteur-une-etude-est-lancee/.

[16] https://www.sciencesetavenir.fr/sante/tabac-et-covid-19-la-nicotine-pourrait-avoir-un-role-protecteur_143710.

[17] https://www.lepoint.fr/politique/en-direct-coronavirus-emmanuel-macron-va-t-il-annoncer-le-confinement-16-03-2020-2367406_20.php.

Per citare questo articolo:

Patrick CHARAUDEAU, « En temps de crises sociales. Des manipulations volontaires ? », *Repères DoRiF,* n. 29 – *Discours autour de la pandémie : configurations interdiscursives et diatopiques d'un fait de crise en évolution*, DoRiF Università, Roma, aprile 2024, https://www.dorif.it/reperes/patrick-charaudeau-en-temps-de-crises-sociales-des-manipulations-volontaires/

ISSN 2281-3020

Quest'opera è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione – Non commerciale – Non opere derivate 3.0 Italia

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi

C.F. 0000097027430582
© 2026 Do.Ri.F. Università - All rights reserved.
ISSN 2281-3020

Questo sito utilizza cookie di terze parti, talvolta anche di profilazione, per analisi statistiche e per misurare l'efficacia delle attività di comunicazione istituzionale. Se vuoi saperne di più o negare il consenso consulta l'informativa sulla privacy. Proseguendo la navigazione del sito o cliccando su "chiudi" acconsenti all'uso dei cookie.

Cookie settings Chiudi